



CONSEIL SYNDICAL JEUDI 21 NOVEMBRE 2024

Extrait du registre des délibérations

Titulaires présents de l'Agglomération Pays Basque

AIMÉ Thierry	HARGUINDEGUY Jérôme
BERARD Marc	HIRIGOYEN Roland
BERTHET André	IRIART Jean-Pierre
CARRERE Bruno	IRIBARNE Pascal
CIER Vianney	ITHURBURUA Daniel
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine	LACARRA Anita
DUHART Agnès	LARRALDE André
ESPILONDO Pierre	MAGIS Jean-Noël
ETCHEBER Peio	MAILHARIN Jean-Claude
ETCHEMENDY René	OÇAFRAIN Jean-Marc
GASTAMBIDE Arño	ROLLING Eric
GOYHETCHE Ramuntxo	SAINT ESTEVEN Marc
HARAN Gilles	THICOIPÉ Xabi

Excusés Agglomération Pays Basque

AROSTEGUY Maider	GOITY Xalbat
BETAT Sylvie	LACASSAGNE Alain
BURRE-CASSOU Marie-Pierre	LAHORGUE Michel
CASCINO Maud	LASSERRE Jean-François
COURCELLES Gérard	MAUROU Hervé
DARRIEUX-JUSON Olivier	MAZAIN Eric
DE PAREDES Xavier	MOUESCA Colette
DELOBEL Marie-Anne	PARGADE Isabelle
ELGART Xavier	SORHUET Vincent
ELGOYEN-HARITCHET Valérie	
ETCHEBERRY Jean-Jacques	
EUSTACHE Dany	
GONZALEZ Francis	

Titulaires présents de la Communauté de Communes du Seignanx

DUFAU Isabelle
LESTANGUET Jean-Romain

Excusés Communauté de Communes du Seignanx

BELIN Eva	FICHOT Julien
DUBERT Francis	PEYNOCHE Gilles

Suppléants présents mandatés par des titulaires

Titulaires excusés	Suppléants désignés
ELGART Xavier	ETCHEVERRY Pierre Michel
ELGOYEN-HARITCHET Valérie	DULIN Geneviève
PARGADE Isabelle	JAUREGUIBERRY Gérard
SORHUET Vincent	HIRIBARREN Mikel
DE PAREDES Xavier	DUMORTIER Anne
LACASSAGNE Alain	GOYHENECHÉ Mikel

Procurations de titulaires excusés à des titulaires

Titulaires excusés	Titulaires désignés
DELOBEL Marie-Anne	DUHART Agnès

Absents : (CAPB) ALDANA-DOUAT Eneko, BERCAITS Christian, DURRUTY Sylvie, ECHEVERRIA Philippe, IHIDOY Sébastien, KAYSER Mathieu, KEHRIG COTTENÇON Chantal, LABÈGUERIE Marc, LASCUBÉ Grégoire, LASSABE Gilles, NOBLIA Félix, VAQUERO Manuel.

Date d'envoi de la convocation : 13 novembre 2024

Délégués titulaires en exercice : 66

Membres titulaires et suppléants présents : 34

Membres votants (présents ou représentés) : 35

Président de séance : Marc BERARD, Président

Secrétaire de séance : GOYHETCHE Ramuntxo

Le conseil syndical s'est réuni à Ustaritz (Mairie – Salle du Conseil municipal) le 21 novembre 2024 à 18h30 et a délibéré sur la question suivante :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 22/11/2024

OJ n°1 - Administration Générale : Approbation du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2024

Rapporteur : Marc BERARD, Président

Le procès-verbal du Conseil Syndical du 3 octobre 2024 est soumis aux membres de l'assemblée.

Le Conseil syndical

➔ **PREND ACTE** du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2024.

Pour extrait conforme au registre

Le Président,

Marc BERARD

